

Vers un espace européen de recherche : quelle place pour l'interdisciplinarité et l'environnement ?

Entretien avec **Gérard Caudron***

Propos recueillis par DANIEL VIDAL-MADJAR et NICOLE MATHIEU

GÉRARD CAUDRON

Maison du Citoyen d'Europe
1, chaussée de l'Hotel de Ville
59650 Villeneuve d'Ascq, France
gcaudron@europarl.eu.int

DANIEL VIDAL-MADJAR

Hydrologue
daniel.vidal-madjar@cetp.ipsl.fr

NICOLE MATHIEU

Géographe
rédactrice en chef adjointe de
Natures Sciences Sociétés
mathieu@univ-paris1.fr

Daniel Vidal-Madjar (NSS) – Monsieur le Député, le Comité de rédaction de la revue *NSS* a souhaité publier un entretien avec une personnalité qui soit susceptible de nous donner une opinion sur ce que sera le nouveau PCRD (Programme cadre de recherche et développement), en particulier les idées nouvelles qui vont être expérimentées dans le nouveau schéma. Nous avons structuré cette conversation autour de trois sujets d'intérêt. Le premier vous concerne personnellement. Pourquoi, vous qui êtes député européen, avez-vous choisi d'être rapporteur sur le PCRD ? Nous aimerions savoir ce qui vous pousse à vous occuper de ces affaires de recherche. Le deuxième porte sur la notion d'espace européen de la recherche qui fait son chemin depuis quelques temps et commence à avoir un très bon écho, en France comme en Europe. Quelle est votre opinion sur cette nouvelle manière de pratiquer la recherche en Europe ? Il est certain que nous avons besoin de clarification sur ce qu'elle apporte de nouveau dans les rapports entre les dimensions nationales et européennes de la recherche. Enfin, pour revenir sur la problématique de l'environnement qui intéresse nos lecteurs plus particulièrement, nous souhaiterions entendre votre avis sur la place que les recherches interdisciplinaires sur l'environnement ont ou n'ont pas dans le nouveau PCRD, par comparaison avec les programmes de recherche précédents.

Gérard Caudron – Quelle raison, quelle origine a mon intérêt pour la recherche au sein du gouvernement européen ? La question est complexe et il n'y a jamais une réponse unique à une telle question. C'est d'abord le résultat de ma fonction de maire de Villeneuve d'Ascq. Pendant 24 ans, j'ai été appelé à gérer une ville universitaire avec 50 000 étudiants, 3 000 enseignants-chercheurs, une ville en fort développement économique ; ces problèmes de recherches, de sciences, de relations avec le monde économique, avec la société, avec les citoyens, m'ont toujours intéressé. Je suis par ailleurs député européen depuis douze ans et, contrairement à beaucoup d'autres, j'ose dire que je suis présent et que, en tant que français, j'ai fait le choix au cours de ces douze années de demeurer sur les mêmes secteurs, la recherche, l'industrie, l'économie, le monétaire, bien qu'ils soient peu demandés car peu médiatisés. Il faut faire de l'institutionnel ou de la politique étrangère pour pouvoir avoir accès aux médias ! La troisième raison tient à ce que j'ai décidé de ne plus être candidat à la mairie, ce qui a libéré du temps et il en faut beaucoup pour mener ce type de dossier. Je suis sur ce sujet depuis dix mois et j'ai eu plus de 200 réunions, entretiens, rendez-vous, visites, etc. J'y passe en moyenne trois heures par jour. Enfin le dernier point, plus philosophique, relève de la conception d'un homme de 56 ans passés, ayant vécu sa jeunesse à une

époque où on attendait tout de la science, où on espérait tout, et plus que tout, qui se rend compte que, depuis une dizaine ou une quinzaine d'années, la mécanique semble inversée. Aujourd'hui, la science fait peur et souvent, quand il y a un problème, plutôt que d'attendre de la science des solutions, l'opinion publique a tendance à faire porter à la science la responsabilité de ce problème. La raison de mon engagement est que j'espère ainsi contribuer un tant soit peu, à réconcilier la science et la société. Certes, je ne peux pas me permettre à moi tout seul d'avoir ce type d'ambition, mais au moins je peux essayer, à mon niveau, d'aller dans ce sens.

Nicole Mathieu – C'est très important, et cela signifie que le rapport du politique à la science vous intéresse profondément...

Gérard Caudron – Intérêt qui est très peu développé... Il est vrai que le monde politique, qui est souvent l'expression d'une opinion publique, a peu de contact avec le monde scientifique, avec le monde de la recherche. De cette situation, une société qui ne s'investit plus dans la recherche, résultent les difficultés à recruter de jeunes chercheurs et le vieillissement de la communauté scientifique. Ce n'est encore une fois qu'une raison comme une autre de mon engagement sur ce dossier, mais c'est une raison importante.

Daniel Vidal-Madjar – Passons maintenant à la question de l'espace européen de la recherche qui séduit beaucoup les chercheurs gravitant autour des sciences de l'environnement. D'abord parce qu'il est enthousiasmant de participer à quelque chose de nouveau, mais surtout du fait des nombreuses critiques soulevées par les PCRD précédents. Au lieu de répondre à des orientations de recherche européennes, il s'agissait surtout de financer la recherche de chacun des États membres. L'espace européen de recherche serait-il un autre mode d'organisation de la recherche ? Si oui, celle-ci a-t-elle des chances de déboucher sur plus de cohérence entre les programmes nationaux, ou en tout cas les politiques nationales de recherche européenne et internationale, et la politique européenne de la recherche ? Pour quelle coordination des chercheurs ? Quel est votre avis ? Quel est celui du Parlement européen ?

Gérard Caudron – Au préalable, j'éviterai dans notre entretien d'entrer dans le débat comparatif entre les programmes précédents et le programme futur. On ne peut pas comparer ce qui est encore en perspective avec ce qui est passé ou encore présent. Par honnêteté intellectuelle, je n'irai donc pas trop loin sur ce plan, d'autant plus que, tout au long de ces dix mois, j'ai vu sur cette

*Député européen, ancien maire de Villeneuve d'Ascq actuellement conseiller municipal de cette ville, membre de la Commission recherche du Parlement européen et rapporteur du 6^e PCRD

question des évolutions significatives. Au départ, tout le monde était pour : « Du passé faisons table rase » pour reprendre une vieille expression. Mais plus le temps avançait plus les gens se disaient : « Finalement ce qu'il y a actuellement ce n'est pas si mal et ce qui nous attend, ça risque d'être dangereux ». L'âme humaine, y compris celle d'un chercheur, est partout la même ! En revanche, ce qui n'a pas du tout changé, c'est la France et les grandes institutions françaises ! Nos porte-parole sont tellement sûrs d'eux que quand on dit réseaux d'excellence, c'est eux, quand on parle de projets intégrés, ils en seront les pilotes, quand on discute de l'article 169, ils seront forcément dans ces programmes. Ils ne peuvent pas imaginer quelque chose de différent !

Pour revenir plus sérieusement – même si ma remarque préalable était tout à fait sérieuse – à la notion d'espace européen de la recherche, ce qui est intéressant dans cette notion, c'est qu'elle permet de mettre en perspective, dans ce domaine particulier, ce que l'Union européenne est dans sa réalité générale, et ce qu'elle restera tant qu'elle ne sera qu'une fédération d'États Nations. L'Union européenne ne sera pas avant longtemps – du moins pas à l'échelle de nos vies – les États-Unis d'Amérique ! De plus, je ne souhaite pas qu'elle le devienne. Le budget de l'Union européenne, y compris le budget fédéral de demain, restera toujours un budget faible au regard des budgets des États composant l'Union. Ce qui se fait, ce qui se fera, via les budgets correspondant aux grandes compétences européennes – en particulier celle de la recherche –, restera encore pour très longtemps un pourcentage très modeste de toutes les recherches publiques. Si je dis cela, c'est parce que, dans l'esprit de Philippe Busquin depuis qu'il est Commissaire et dans celui du Parlement européen qui a adhéré à cette idée, l'Espace européen de la recherche consiste à voir comment on peut mettre sur la même table, sur la même feuille, dans le même pack – au sens rugby du terme – les efforts des États, l'effort de l'Europe en tant que tel, et l'effort de l'Europe en tant qu'accompagnement des efforts nationaux.

L'idée, simple mais révolutionnaire, de Philippe Busquin se résume ainsi : plutôt que de se préoccuper de savoir si à l'intérieur des 5 % qui nous reviennent, il faut faire un centième de plus ou de moins, essayons de mettre tout sur le même tableau et d'utiliser les moyens européens pour dynamiser l'ensemble de la recherche européenne. À partir de là, le choix qui a été fait se définit par rapport à la question : que peut faire l'Europe pour mieux coordonner les politiques, pour que les États fassent ce que, individuellement, ils ne parviennent pas à faire convenablement, pour donner de la plus-value ? La réponse se trouve dans le projet du 6^e PCRD de la Commission. Le choix est de concentrer les moyens sur un nombre de priorités réduites en se débarrassant de nombreux programmes effectués sur des financements européens pour des opérations nationales que les États auraient pu financer eux-mêmes. C'est en mettant en place un nombre plus réduit de programmes spécifiques et trois nouveaux instruments permettant plus de concentration et plus de souplesse que l'objectif d'une meilleure coordination de l'ensemble sera atteint. Telle est donc la réponse de la Commission.

Sur cette réponse, je suis globalement d'accord. Néanmoins, par rapport à la démarche Busquin, ma position est non pas divergente, mais différente, – et certains m'en font aujourd'hui le reproche en me disant que c'est du

conservatisme, ce que je réfute. Je pense que, avec le même raisonnement, la recherche d'une plus value européenne, il faut que les crédits soient attribués sur des secteurs très délimités, ou que, comme dans les programmes précédents, des moyens financiers soient donnés pour la recherche qui s'europanise et à des gens qui déjà sous le 5^e PCRD ont fait le choix de regarder la ligne bleue européenne, au-delà de leurs éprouvettes dans leur laboratoire. Mais si on leur dit brutalement : « Écoutez, mes enfants, tout ça c'était bien gentil, mais demandez à votre commune, à votre conseil régional ou à votre ministre car vous ne jouez plus dans la cour des grands », je dis que là, l'espace européen de la recherche risque d'en prendre un coup, et l'idée européenne qui est déjà bien malmenée depuis quelque temps, un coup encore plus grave.

Vous avez à travers cette explication une grille de lecture de mon rapport pour le Parlement européen et des propositions qu'il contient. Celles-ci peuvent être soit lourdes, soit légères. Je mets dans les propositions lourdes en terme de priorité : la santé hors génome, les transports terrestres et les transports maritimes. En ce qui concerne les propositions plus légères, elles sont multiples et constituent des adjonctions, des rajouts : par exemple, il faut mettre un peu plus d'études sur le système solaire, un peu plus d'études sur les éoliennes, etc. Certains m'ont dit : « Alors ça c'est de l'électoralisme, c'est pour te faire bien voir de ceux qui le demandent ! » Je suis un homme politique, je ne vais pas dire : « Je n'aime pas être aimé », méfions-nous d'un homme politique qui dirait le contraire... Mais quant à moi qui suis plutôt plus près de la fin de ma carrière politique que de son début, ce n'est pas maintenant que je vais devenir démagog (d'autant plus que je ne l'ai jamais été). Ce n'est pas mon moteur. Mon moteur, c'est de ne pas fermer la porte à des gens qui ont vraiment une démarche européenne.

Nicole Mathieu – Cette position me paraît intéressante et vous vous référez certainement à des équipes que vous connaissez ou à des modèles d'équipes européennes. Au fond, comment imaginez-vous ces équipes de recherche ? Qu'est ce que veut dire pour vous, y compris pour la détermination des priorités, une recherche qui serait plus européenne ?

Gérard Caudron – Ça veut dire, par exemple, que quand je réintroduis la recherche sur le cancer dans les priorités, je pars du principe qu'il y a un million et demi de gens par an en Europe qui développent un cancer nouveau... On me dit que le génome permettra dans vingt ans de soigner 20 % des cancers d'aujourd'hui et qu'en vingt ans il y aura trente millions de nouveaux européens qui auront développé un cancer. Lorsqu'on est européen, on ne peut pas dire que ce qui se passe dans les vingt années à venir, ne nous intéresse pas. Pour moi, créer de la plus-value européenne, c'est aussi mettre des moyens dans la recherche contre le cancer même si on sait bien qu'ils existent déjà dans les différents États. Mais, pour avoir étudié un peu plus dans le détail la question de la recherche européenne sur le cancer, je dis que le problème vient de ce que chaque État met beaucoup de moyens nationaux pour faire à peu près la même chose alors que tout ce qui va un peu au-delà de l'amélioration de la radiothérapie classique ou de la chimiothérapie classique, ce qui n'est pas du domaine du décryptage du génome mais qui est encore du domaine du classique – mais d'un classique de haut niveau – tout ceci ne se fait pas !

Biographie



Né en 1945 à Royaucourt et Chailvet, commune rurale picarde, Gérard Caudron est issu d'une famille venant de Thiérache par son père, et de Pologne par sa mère.

Après des études secondaires à Laon, il commence à travailler à la Trésorerie générale de l'Aisne en 1963 et il s'inscrit à la faculté de droit d'Amiens. Muté à Lille où il fait des études supérieures (licencié ès Sciences économiques), il enseigne à Roubaix de 1969 à 1978.

Installé à Villeneuve d'Ascq en 1970, il se présente en 1976 à une élection municipale partielle. Contre toute attente, il est élu et c'est le début d'une « carrière » pour ce militant de gauche depuis 1964, membre de la SFIO d'abord puis de la FGDS de François Mitterrand et enfin du nouveau Parti socialiste en 1972.

En mars 1977, il devient maire de Villeneuve d'Ascq. Il est réélu en 1983, en 1989 et en 1995 avec près de 68 % des voix. Au conseil général du Nord, de 1982 à 1989, il est vice-président de 1985 à 1989 dans le domaine de l'action sociale. Élu député européen en 1989, il travaille sur les dossiers économiques, monétaires et de politique industrielle, la recherche et l'environnement sans oublier tout ce qui concerne la vie quotidienne des citoyens.

C'est aussi en 1989 qu'il crée et anime dans la ville nouvelle dont il est maire, une grande association européenne, « Citoyen d'Europe », forte de 1000 militants au service d'une Europe sociale, citoyenne, politique et conviviale.

Entre 1994 et 1999, il préside la Délégation mixte Europe-Israël et il est membre de la Commission mixte Europe-Chypre.

À 57 ans, il dit vouloir consacrer le troisième tiers de sa vie politique aux grands enjeux et aux grands défis du siècle nouveau : démocratie, liberté et sécurité ; emploi, croissance, progrès et qualité de vie ; tolérance et laïcité. Il entend aussi favoriser

tout ce qui permet aux citoyens de se sentir bien, de se réaliser, de communiquer avec les autres, dans le respect mutuel. Un travail à faire du local à l'Europe, en passant par les régions, qui suppose beaucoup d'énergies à mobiliser et d'équipes à créer et à animer... Réélu député européen en juin 99 pour un troisième mandat, il sera plus que jamais « le » député européen du Nord et des nordistes, un élu de terrain, proche des citoyens, de leurs problèmes et de leurs dossiers, bien décidé à y consacrer l'essentiel de son temps.. Il siège à la commission « Industrie, commerce extérieur, énergie, recherche » ainsi qu'aux Affaires étrangères, à la délégation Europe-Pologne et à la délégation Europe-Chypre.

Début 2001, il s'est vu confier un important rapport parlementaire sur le 6^e Programme cadre de recherche et de développement pour l'Europe 2002-2006. Il sera définitivement adopté en mai 2002... à la satisfaction de tous les scientifiques. Il a été nommé à la Commission temporaire sur la génétique humaine et les autres technologies en médecine moderne ainsi qu'à la Commission temporaire Échelon et celle sur la fièvre aphteuse. En France, sa carrière politique récente est marquée par plusieurs événements. Le 11 mars 2001, la liste municipale sur laquelle il figurait en deuxième position est élue dès le 1^{er} tour, et, le 17 mars, Jean-Michel Stievenard se retrouve dans le fauteuil de maire de Villeneuve d'Ascq. Quant à lui, en tant que député européen, il prépare les conditions de ses nouveaux combats pour une Europe plus active, une autorité publique plus présente et des responsables à tous les niveaux répondant mieux aux problèmes du moment ainsi qu'à l'anxiété de bon nombre de ses concitoyens. Le 11 septembre constitue pour lui un tournant. Après avoir hésité quelques semaines à prendre sa retraite politique, il lance un appel le 19 janvier 2002 pour une nouvelle mise en mouvement citoyenne. Le 1^{er} février un nouveau mouvement politique est créé : le « Rassemblement Citoyen », qu'il situe résolument dans le camp du progrès mais hors des « appareils à gérer et à répartir les postes de pouvoir ». C'est pourquoi le 21 avril, au soir du désastreux 1^{er} tour des présidentielles, il annonce sa candidature aux élections législatives de juin. Après 5 semaines de campagne menée par les socialistes contre lui, il arrive en tête le 9 juin sur Villeneuve d'Ascq mais en troisième position sur la circonscription. Pour le deuxième tour, il fait voter à gauche et le socialiste est élu. Pourtant dès le lendemain il est délogé de son bureau, téléphone coupé et secrétaire mutée... Le 20 juin 2002 le PS le faisait exclure du PSE (Parti socialiste européen).

Je ne peux pas répondre précisément à votre question sur les équipes de recherche, leurs conceptions etc. Mais je vous donne un seul exemple, celui d'une recherche qui se fait actuellement à l'Institut des Transuraniens de Karlsruhe (un institut qui dépend du Centre commun de recherche) en matière de radiothérapie. Je ne vous garantis pas la justesse scientifique des termes que j'utilise car je ne suis spécialiste en rien ; il s'agit là d'utiliser comme vecteur un anticorps qui va se coller sur une cellule malade pour traiter, grâce à un produit nucléaire, uniquement cette cellule et aucune autre autour, ceci avec un produit qui ne tue que la cellule malade, au lieu de détruire tout le tissu, et qui disparaît en 40 minutes alors que la radiothérapie laisse le patient radioactif pendant un an minimum, sinon un petit peu plus. Dans ce cas, je me dis que cela vaut la peine que l'Europe s'en occupe.

Pour moi, l'Europe doit aussi veiller aux secteurs qui sortent du domaine de la recherche classique et concernent pourtant le grand nombre ; c'est vrai pour les maladies rares qui sont finalement peu couvertes par les recherches nationales, mais aussi pour des maladies comme le diabète, maladie qui est loin d'être rare, mais est souvent ignorée. Vous, comme moi, avez peur de développer un cancer... Mais on n'a pas peur du diabète, alors qu'on meurt – pas autant – mais on meurt beaucoup du diabète, et les gens touchés par le diabète et invalidés par le diabète sont extrêmement nombreux. Et pourtant on ne le craint pas ! Parce qu'on a l'impression que, premièrement, ça ne nous arrivera pas, et que, deuxièmement, si c'est le cas, il existe des traitements adéquats, ce qui n'est pas exact...

C'est pourquoi, comme je vous le disais tout à l'heure, au nom du même objectif de valeur ajoutée que celui de la Commission, nous n'arrivons pas tout à fait aux mêmes conséquences car nous prenons en compte une plus-value citoyenne, une plus-value « réseaux européens », une plus-value « européanisation » qui diffère de celle qui consiste à mettre de l'argent sur un secteur déjà très mobilisé, comme le génome : on y fera certes plus de recherche, mais sans dégager le même type de plus-value.

Nicole Mathieu – À plusieurs reprises vous avez dit « nous ». Que recouvre ce « nous » ? Présentez vous une position qui serait plutôt du côté du Parlement européen ? Ou bien, est-ce celle d'un certain nombre de gens qui vous ressemblent, qui privilégient donc une position citoyenne, plutôt que celle qu'on pourrait qualifier, pour la caricaturer, de position lourde en faveur du développement économique de l'Europe ?

Gérard Caudron – Ce que je viens de vous dire fait partie de mes convictions profondes depuis longtemps. Je n'ai pas attendu d'être nommé rapporteur pour me préoccuper de la recherche européenne. Il faut aussi reconnaître que le Parlement a très vite adhéré à cette démarche qui a été votée très largement. Je pense d'ailleurs que le Conseil ne pourra pas faire autrement que de la retenir. Si je rentre dans le jeu des oppositions de termes que vous me proposez, je préfère opposer une position citoyenne à une position technocratique. Mais ce n'est pas la Commission qui est technocratique. Les États sont la position technocratique parce qu'ils considèrent que l'Europe est une grande boîte dans laquelle ils mettent des sous, dont ils veulent retirer la plus grande efficacité comptable. Nous ne sommes pas tout à fait sur cette ligne.

Mes remarques peuvent vous paraître un peu en marge de notre réflexion. Mais il est pour moi important de comprendre que les technocrates de Bruxelles, ce ne sont pas les commissaires, ce sont les ministres qui se réunissent à Bruxelles. Un ministre socialiste à Paris devient technocrate à Bruxelles ! Il prend une décision qui n'a rien à voir avec les engagements qu'il a pris à Paris et quand il y retourne, il oublie – ou feint d'oublier – qu'il a pris la décision et aux gens qui ne sont pas contents il dit : « À Bruxelles ils ont décidé que... et alors maintenant il va falloir se battre ! »

Daniel Vidal-Madjar – Ce que je comprends de ce que vous dites, c'est que lorsque les gouvernements adhèrent à l'idée d'espace européen de la recherche, ils n'y mettent peut-être pas les mêmes choses que vous ?

Gérard Caudron – Nous allons plus loin, au-delà d'une conception de la plus-value européenne strictement comptable, même si nous ne la nions pas. D'ailleurs les crédits sur ces grands secteurs ont été très peu réduits ; nous encourageons une plus-value en terme humain, en terme de réseaux, en faveur de recherches plus isolées et où les créneaux de marché sont étroits.

D'une manière générale, je considère que j'ai fait mon travail de parlementaire. N'oublions pas que, seuls, les parlementaires sont élus par les citoyens. Notre travail, dans un processus de co-décision, consiste à être la caisse de résonance d'une demande citoyenne ! Après, quand le Parlement aura voté sa position la semaine prochaine, quand le Conseil aura arrêté sa position commune au mois de décembre, on les comparera, on examinera ce qui ne pose pas de problème, ce qui est du domaine de la forme, mais aussi ce qui pose de gros problèmes. Seule une chose est sûre : au mois de juin 2002 tout le monde doit être d'accord sous peine d'être tous perdants puisqu'il n'y a plus de PCRD ! Comme nous sommes deux partenaires égaux qui représentons des intérêts différents, nous discuterons de manière informelle ou de manière formelle dans le cadre des comités de conciliation, et nous arriverons nécessairement, chacun faisant des efforts en direction de l'autre, à une position commune.

Nicole Mathieu – Vous avez insisté dans vos exemples sur les questions de santé et vous avez aussi évoqué dans les priorités les transports terrestres et maritimes, l'énergie, etc. Ce que nous aimerions maintenant, c'est connaître votre opinion sur les recherches qui concernent le champ de la revue NSS et plus particulièrement l'environnement. Que pensez-vous de la politique de recherche ou de cet espace européen de la recherche, quand il rencontre cette autre terminologie qu'on appelle la politique environnementale ou le développement durable ? Autrement dit, qu'est-ce que vous pensez de ce sous-ensemble dans cet espace européen de recherche ?

Gérard Caudron – À ce stade, je ne pourrai pas être suffisamment précis à votre goût, car c'est un domaine où se produiront, au moment des votes en plénière, des ajustements qui vont certainement se régler quelquefois à peu de voix. Je ne peux donc pas trop anticiper sur le résultat final des votes. Ce que je peux vous donner, c'est notre état d'esprit. Dans l'approche des problèmes environnementaux et de développement durable intervient ce que je vous ai dit sur la santé humaine, sur le bien-vivre

humain. Ce domaine comprend les nouvelles technologies de la communication (NTIC) et la question du respect de la vie privée, les règles d'éthique en matière de recherche sur le génome, toute la partie du programme Sciences et Sociétés. On y inclut la recherche sur l'aérospatiale et l'espace dans sa dimension sécurité, environnement, réduction des nuisances, confort... On pourrait même dire que les nanotechnologies en font partie, mais je ne suis pas assez spécialiste pour être trop affirmatif dans ce domaine. Ce qui est certain, c'est que c'est une des dimensions essentielles de l'Europe, une préoccupation pour des secteurs qui sont nécessairement européens, « européanisés », parce qu'en termes de pollution, en termes d'énergie, les frontières n'ont aucun sens.

La priorité au « développement durable » a été assez nettement renforcée dans le vote du Parlement à la Commission « 8 » (Commission du développement durable des Nations-Unies) mais aussi tout au long de la construction du Rapport ; des amendements ont été votés, d'autres ont été déposés qui seront vraisemblablement votés en plénière. Notre souci, je dirai notre obsession, de la dimension environnementale de la recherche, et de ses conséquences pour la recherche, est visible quasiment à tous les niveaux. Je préfère vous dire cela plutôt que : « On va financer trois éoliennes de plus » ! Je n'ai justement pas cette conception de l'environnement très ciblé sur des choses précises. Ce ne devrait être qu'un réflexe que d'introduire l'environnement quand on définit une sous-priorité lourde comme celle des transports terrestres... D'ailleurs cette orientation ne convient pas nécessairement au gouvernement français. Mais l'inter-modalités, la réduction des nuisances, la fluidité, le choix entre différents moyens de transport hors des logiques de marché, toutes ces dimensions « environnementales » sont pour moi essentielles au sein de la priorité « Transports ». Je ne me suis pas placé uniquement dans le débat classique entre « fin du nucléaire », « énergies renouvelables » et « énergies alternatives », mais j'ai voulu apporter là aussi ma contribution personnelle en ayant une vision beaucoup plus globale de l'environnement que l'on peut retrouver dans des quantités de pistes de programmes, dans des quantités de priorités. Et ça, c'est...

Nicole Mathieu – ... quelque chose de plus transversal ?

Gérard Caudron – Oui, de tout à fait transversal, parce que la notion de développement durable, même si elle apparaît dans une des priorités écrites, influence toutes les autres, que ce soit la santé, les NTIC, le spatial, l'aéronautique ou les nanotechnologies. Je suis sûr que nous allons énerver les ministres en rajoutant à chaque fois, dans chaque paragraphe : la prise en compte de l'environnement, du développement durable, mais nous le faisons ! Et ce n'est pas parce que c'est la mode, – ce n'est même plus sûr que ce soit tellement la mode dans le monde politique –, mais parce que nous y croyons.

Je sors peut-être encore du cadre de l'entretien, mais je tiens à vous expliquer mon état d'esprit. Lorsque je vois dans un programme politique national un 9^e chapitre intitulé « L'Europe », coincé entre le 8^e sur les personnes handicapées et le 10^e sur le droit des femmes, je me dis : « C'est une erreur grossière ! ». L'Europe, ce n'est ni de l'international, ni un détecteur d'actions de la vie nationale, c'est le cadre dans lequel se déroule la vie nationale.

L'environnement et le développement durable, ce n'est pas la sixième roue pour faire plaisir aux écologistes, pour qu'ils restent dans la majorité plurielle, c'est une conception globale à travers laquelle on raisonne sur l'énergie, on raisonne sur les transports, on raisonne sur l'agriculture, sur la santé, on raisonne sur tout... en s'obligeant à faire attention ! Soit dit entre nous – je suis peut-être un peu simpliste –, cela ne sert à rien de faire un véhicule propre, qu'on va balader dans une ville avec une pile et qui ne va pas polluer, si en même temps un million de véhicules restent sales parce qu'on ne réussit pas à contraindre les lobbies pétroliers à nous fournir des carburants moins polluants. Ma conception de l'environnement n'est pas l'environnement « mode », un secteur où on fait des choses pour faire plaisir, pour faire parler... On doit se référer à l'environnement comme élément de réflexion dans toutes nos actions et en particulier dans toutes nos actions de recherche d'autant plus que, pour moi, environnement se définit comme environnement/qualité de la vie ; pour moi l'environnement c'est tout simplement la vie.

Il se trouve que les hasards de l'existence – ou la volonté – font que j'ai « recommandé » deux jeunes enfants ; j'ai une fille de six ans et une fille de trois ans que l'on voit ici sur mon terminal d'écran ; quand je les regarde je me dis que moi, vu mon âge et sauf si on déclenche une guerre qui fait sauter la planète, j'arriverai tant bien que mal à vivre dans l'atmosphère que l'on s'est créée et qui va se dégrader encore pendant quelques années. Mais elles, à trois et six ans... On nous dit que les progrès de la santé leur permettront de vivre au moins 100 ans, certes, mais comment ? avec des masques ? mais où ? Vous voyez quand je parle, ce n'est pas du violon, ce ne sont pas des grandes déclarations, ce n'est pas pour noyer le poisson, mais c'est vraiment une conception très transversale, très large de l'approche de l'environnement.

Nicole Mathieu – Nous sommes totalement en phase avec votre propos, y compris par rapport aux thématiques de la revue. Mais venons-en au point critique : comment mettre tout cela en musique du point de vue de la programmation scientifique ? Je vous suis entièrement sur ce que vous venez de dire, mais, finalement, existe-t-il des équipes de recherche susceptibles et capables de transformer en problématique de recherche, en dispositif de recherche, une telle conception de l'environnement, qu'elles soient nationales ou qu'elles soient mises en réseau ?

Gérard Caudron – Ne me demandez pas de faire des miracles, je n'ai pas de baguette magique ! Mais je reprends une citation de Mitterrand : « Là où il y a une volonté, il y a un chemin ». Il est vrai que, quand on a la volonté, on peut encore s'interroger pour savoir si on va trouver le bon chemin, quand ? avec qui ? et comment ? Mais si la volonté n'est pas là, on est sûr de ne pas le trouver. Autre sentence moins solennelle : « Quand on cherche : 1. On n'est pas sûr de trouver ; 2. On ne sait pas toujours ce que l'on va trouver ; 3. On est sûr que si on ne cherche pas on ne trouvera pas » !

Je réponds ainsi à votre question : tout progrès dans cette prise de conscience, que des textes quand même tout à fait importants et officiels valident – n'oublions pas que le PCRD est la troisième politique européenne après l'agriculture et après les fonds structurels –, est un pro-

grès de la recherche. Si vous étiez méchante, mais je ne pense pas que ce soit votre intention, vous me diriez : « Tout votre beau discours, c'est bien, mais est-ce que vous pouvez nous garantir qu'à partir du 1^{er} janvier 2003 tout sera mis concrètement en œuvre ? » Mais je ne prendrai jamais ce type de pari. Je dis simplement que cette conception de la recherche environnementale est partagée par un nombre non négligeable de gens et que le fait qu'elle soit validée par le monde politique européen, qu'elle soit écrite expressément et votée, est un soutien, un encouragement. Il ne nous revient pas nécessairement de fournir toutes les solutions, mais ceux qui ont des solutions, qui en cherchent, sauront au moins qu'ils ont un cadre législatif légal européen à l'intérieur duquel elles ont une chance d'être mises en œuvre.

Nicole Mathieu – Du coup, j'ai envie de pousser mon interrogation plus loin : dans ce cadre-là, est-ce que la question de l'interdisciplinarité qui va avec le développement durable, avec tout ce que vous avez dit, est clairement énoncée ? Va-t-on dans ce sens-là ?

Gérard Caudron – L'interdisciplinarité est inscrite dans la nature même des priorités du 6^e PCRD, mis à part l'aéronautique et l'espace qui forme un secteur très spécialisé. Les projets intégrés sont clairement interdisciplinaires, mais il va falloir que chacun y trouve sa place, et je n'ai ni l'envie ni les moyens de faire le boulot à la place des autres !

Daniel Vidal-Madjar – N'y a-t-il pas néanmoins un danger à dire que le développement durable et l'environnement sont partout dans le PCRD ? L'expérience montre que bien souvent, les priorités horizontales ont tendance à disparaître devant les priorités sectorielles...

Gérard Caudron – Oui, votre remarque serait complètement pertinente si le développement durable et l'environnement n'étaient pas, avec les transports terrestres et l'énergie et dans la conception que nous avons définie, l'une des priorités lourdes du PCRD. Il est évident que si nous avions fait disparaître cette priorité en disant que la dimension environnement se retrouve partout... nous prenions un risque. Je connais ce risque, car très honnêtement, j'ai commis tout au long de ces neuf mois souvent ce péché par rapport à des gens qui n'étaient pas dans le PCRD, de leur expliquer qu'ils étaient dans les nanotechnologies ou dans les NTIC. Plus sérieusement, je réponds que c'est un « plus » qui se reflète dans l'attribution de crédits non négligeables ! D'ailleurs si les transports ont été ajoutés comme priorité, cette adjonction ne s'est pas faite à enveloppe constante et l'enveloppe globale a été augmentée. Ce n'est donc pas du vent... Il y a des réalités que les crédits rendent tangibles. Mais au-delà, ce qui me paraît le plus important, c'est que dès lors que vous garantissez un choix, le fait après de dire aux chercheurs « Allez pêcher aussi ailleurs » est quand même un feu vert politique.

Daniel Vidal Madjar – Nous arrivons à la dernière question : cette politique de la recherche devenue européenne, vue au travers du prisme des PCRD précédents, tout le travail que vous avez fourni sur le dixième programme, comment le percevez-vous à votre niveau, de maire ou d'élu local ?

Gérard Caudron – Là encore, à question complexe impossibilité de réponse unique, mais je dirais que le maire que j'ai été pendant 24 ans d'une ville universitaire a toujours été sensible à la recherche et au potentiel de développement qu'elle représente pour une université de province. Le maire de Villeneuve d'Ascq ne pouvait être que sensibilisé à l'importance de la science, de la recherche – à dimension européenne – de l'une des plus grosses universités françaises.

Pour répondre le plus précisément et le plus honnêtement possible à votre question, il faut souligner que j'ai été le maire d'une ville dont la qualité caractéristique était sa « verdure », ses « espaces », son métro, ses parcs, ses lacs... Bref, tout ce qu'il faut pour un bon catalogue touristique et le maire écolo par excellence. Le maire écolo, certes, mais conscient du fait que, quelle que soit l'importance de la « verdure », l'air qu'on respire à Villeneuve d'Ascq est le même qu'à Lille ou qu'à Roubaix, et que dans toute la région ; que l'eau que nous consommons et dont nous usons, ne nous est pas garantie éternellement si on continue à la gaspiller ; que nous sommes à 60 km de Gravelines et que si demain il y avait un incident ou un accident, nous sommes placés dans les toutes premières loges de la plus grosse centrale nucléaire européenne.

Je ne dis pas que je suis contre, car ce n'est pas la question. J'ai pris le temps, en tant que maire, d'évaluer si je pouvais avoir, dans mes décisions d'urbanisme, une certaine influence sur la qualité de vie quotidienne des habitants de ma commune. Malgré les efforts, on arrive assez vite à un point où on ne joue plus dans la même catégorie. Si ce travail local nécessaire n'est pas accompagné de moyens nouveaux, de recherches en matière de transport, en matière justement d'intermodalités des transports, en termes de pollutions atmosphériques et de pollutions de la nappe phréatique, nous allons dans un cul-de-sac.

Le passage d'une vie où je menais la vie confortable d'un élu à une situation européenne beaucoup plus aléatoire et où on ne voit pas les résultats aussi vite que quand on prend des décisions locales, a été motivé par le fait que je me suis rendu compte que j'étais arrivé au bout de ce que je pouvais faire, avec ma bonne volonté, mon écoute et mes décisions sur les permis de construire ; il arrive un moment où il faut consacrer une partie de son temps et de sa vie à concourir, à donner à ceux qui me succéderont, de nouveaux outils qui n'existent pas aujourd'hui.

Ce qui me ramène à l'importance de la recherche car c'est elle qui construit des outils. Je suis totalement en désaccord avec ceux qui craignent la recherche. La recherche est d'abord un outil. Après, ce qu'on en fait, est une question de conscience, d'intelligence ou de bêtise. De toute façon, elle se fera quand même, par le privé si ça ne se fait pas par le public, dans des secteurs qui sont parfois porteurs de risques. Face à ces risques, mon engagement pour les chercheurs s'exprime ainsi : « On vous fait confiance »... Pas pour nous donner le bonheur, comme je le pensais quand j'étais gosse avec la science-fiction... On attend de la science – et on fait confiance aux chercheurs pour cela – qu'ils créent de nouveaux outils pour essayer de mieux agir.

Encore faut-il que la volonté politique pour mieux agir existe ! Ce n'est pas gagné. Il faut avoir et les outils, et la volonté politique... Je reviens une fois de plus à la formule de Mitterrand : « Quand il y a la volonté, il y a un chemin ».